

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je vais y songer, monsieur l'Orateur. La première fois que j'ai rencontré le président Nixon à Washington, cette question occupait une place importante à l'ordre du jour et je vais encore y songer cette fois. Mais comme je le disais à la Chambre hier, l'ordre du jour définitif n'a pas encore été arrêté par les deux pays.

* * *

LES TRANSPORTS

LA CAISSE DES PASSAGES À NIVEAU—L'AIDE ACCRUE AUX MUNICIPALITÉS

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au ministre des Transports. Étant donné que nombre de projets municipaux concernant les passages à niveau des chemins de fer demeurent en souffrance à cause du manque de fonds, le ministre songerait-il à hausser le plafond de l'aide accordée aux municipalités par la Caisse des passages à niveau?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je ne sais si le député est doté d'un sixième sens, mais je puis lui dire que j'ai eu ce matin un long entretien à ce sujet en prévision de la visite, la semaine prochaine, de la Fédération des maires et des municipalités. En principe, la réponse est oui. Nous essayons de trouver une formule et nous continuerons les consultations avec les municipalités pour déterminer quelle est la meilleure.

LE DÉPLACEMENT DES VOIES FERRÉES DANS LES CENTRES URBAINS—LES MESURES ENVISAGÉES

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Le ministre des Transports dirait-il si ses pourparlers seront suivis, à brève échéance, de l'annonce d'une nouvelle politique d'aide pour le déplacement des voies ferrées dans de nombreux centres urbains du Canada?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai passé presque une heure ce matin à discuter de Regina, et je suis sûr que c'est là la région qui intéresse le plus le député. Parmi les problèmes que nous essayons de résoudre, l'un est la différence entre un simple programme de passage à niveau et un programme de réaligement.

* * *

RADIO-CANADA

LE DIFFÉREND AVEC NABET—L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État. Dirait-il à la Chambre s'il y a eu progrès dans les récentes discussions entre la Société Radio-Canada et NABET?

[M. Southam.]

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La seule chose que je puis dire à la Chambre, monsieur le président, c'est que la réunion entre les hautes autorités du syndicat et celles de Radio-Canada a eu lieu hier. J'ai pu m'entretenir avec la direction de Radio-Canada qui considérait, pour sa part, que les résultats de cette réunion étaient positifs et laissaient présager une amélioration de la situation.

[Traduction]

M. Alexander: Étant donné la gravité de la question, le secrétaire d'État dirait-il si le gouvernement a quelque proposition déterminée à offrir en vue d'un règlement immédiat de ce très sérieux différend?

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Je m'excuse, monsieur le président. Est-ce que l'honorable député pourrait répéter sa question? J'ai raté trois mots, et je ne suis pas sûr de l'avoir bien comprise.

[Traduction]

M. Alexander: Très brièvement, monsieur l'Orateur, je me demandais si, vu le caractère sérieux de la question, et comme nous désirons tous un règlement rapide, le gouvernement a une proposition précise qu'il est prêt à présenter pour régler immédiatement cette question.

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Monsieur le président, je m'étonne de la question. En effet, l'opposition, et je pense que c'est pour de bons motifs, s'oppose continuellement, nous soupçonne continuellement d'intervenir dans les négociations des agences de la Couronne, et je m'étonne...

M. l'Orateur: A l'ordre. Évidemment qu'il s'agit maintenant d'un débat entre l'honorable ministre et l'honorable député.

• (1500)

[Traduction]

Le député désire-t-il poser une question supplémentaire? Nous en sommes à la fin de la période des questions, mais il pourrait peut-être poser une question supplémentaire.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, je ne désire pas poser une question supplémentaire mais plutôt invoquer le Règlement. On a posé plusieurs questions au sujet des divers points en litige et en train d'être négociés, mais le gouvernement semble ne pas vouloir en saisir la Chambre et éviter d'en parler. Au nom de la population canadienne, nous avons le droit, en tant que députés de l'opposition, de poursuivre cette question de façon à déterminer si le gouvernement entend créer une attitude positive afin de régler ce différend.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je doute qu'il s'agisse d'un rappel au Règlement. Je crois que le député débat la question de la même façon que l'a fait le ministre. Je crois que, tout comme le ministre, le député ne se conforme pas au Règlement.

M. Horner: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour la même raison.

M. l'Orateur: La présidence a déjà décidé que le Règlement n'était pas en cause.